

HONG KONG

*Guide de
l'exportateur canadien*

HONG KONG

*Guide de
l'exportateur canadien*

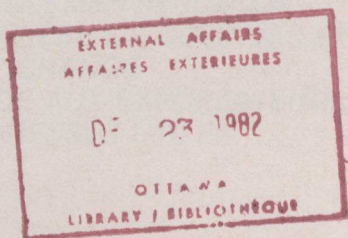
stor
HF
1010
.G85H8514
1983
STORAGE

(Also available in English)

MAIN
HF
1010
GBSH8514
1983
STORAGE

HONG KONG

*Guide de
l'exportateur canadien*



LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE
DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS /
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTERIEURES
125 SUSSEX
OTTAWA K1A 0G2

Division commerciale
Commissariat du Canada
Hong Kong



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

TABLE DES MATIÈRES

	Page
I. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	4
II. ÉCONOMIE ET COMMERCE EXTÉRIEUR	7
III. LES AFFAIRES À HONG KONG	14
IV. VOTRE VOYAGE D'AFFAIRES À HONG KONG	22
V. RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE DOUANES ET DE CHANGE	27
VI. AIDE AUX EXPORTATEURS	31
VII. ADRESSES UTILES	34

I. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Historique

Jadis célèbre repaire de pirates, Hong Kong est née vers 1839, année où les Chinois, inquiets par le développement du commerce de l'opium, chassèrent les étrangers de Canton, principal centre de commerce avec l'étranger. Les commerçants britanniques s'installèrent à Macao, en aval de Canton, mais comme le gouvernement portugais ne pouvait leur garantir la sécurité, ils traversèrent l'estuaire de la rivière des Perles et se réfugièrent dans le port de Hong Kong. Avec la signature du traité de Nankin, en 1842, les Britanniques obtinrent la concession à perpétuité de l'île de Hong Kong. Depuis, elle est demeurée sous autorité britannique, sauf au cours de l'occupation japonaise pendant la Seconde Guerre mondiale.

Avec la Convention de Pékin signée en 1860, la péninsule de Kowloon s'ajouta à la colonie. Puis, en 1898, le célèbre bail de 99 ans fut signé, accordant à la Grande-Bretagne la possession de quelque 200 îles appelées les "Nouveaux territoires". Le gouvernement chinois doit résoudre dans un avenir rapproché la question de la validité du bail, mais tout laisse prévoir un maintien de l'administration actuelle du territoire après 1997.

Données géographiques

Hong Kong, colonie de la Couronne britannique, compte trois grandes régions: l'île de Hong Kong (78,12 km²), la péninsule de Kowloon et l'île des Stonecutters (11,23 km²) ainsi que les Nouveaux territoires (972,37 km²).

Hong Kong se compose de 236 îles et îlots dont la plupart sont inhabités et dépourvus d'eau, et d'une partie de la Chine continentale, limitrophe de l'estuaire de la rivière des Perles, à environ 144 km au sud de Canton. La majeure partie du territoire est montagneuse et aride.

Climat

Bien que Hong Kong se trouve en zone tropicale, elle jouit de conditions climatiques exceptionnellement variées. Le climat y est subtropical, et influencé par la mousson, avec de étés chauds et humides et des hivers frais, secs et ensoleillés. La température moyenne journalière varie de 14°C en février à 28°C en juillet. Les précipitations moyennes

annuelles atteignent 215,9 cm, dont les trois quarts tombent entre mai et septembre.

Population

La population de Hong Kong est estimée à 5,5 millions d'habitants.

Villes principales

La colonie de Hong Kong se divise en plusieurs districts. L'île de Hong Kong, dont la population atteint environ un million d'habitants, abrite beaucoup d'immigrés. Les institutions financières sont regroupées dans le District central qui est séparé de Kowloon par le port de Victoria. Celui-ci est la principale raison d'être de la colonie. C'est dans le district le plus touristique, celui qui fait face à l'île de Hong Kong, où l'on trouve Tsimshatsui et le centre du commerce des vêtements. Aujourd'hui, la colonie atteint des zones touchant et dépassant la frontière chinoise. Toutes sont maintenant reliées par un réseau ferroviaire souterrain (MTR), entré en service le 12 février 1980.

Heure locale

L'heure de Hong Kong a 13 heures d'avance sur l'heure normale de l'Est. Quand il est 9 h à Ottawa, il est 22 h à Hong Kong.

Poids et mesures

Hong Kong procède actuellement à la conversion au système métrique.

Électricité

L'électricité est fournie sur 220 volts monophasé, 50 hertz, CA, et 346 volts triphasé, 50 hertz, CA. Les prises ne sont pas uniformes.

Monnaie et taux de change

Le dollar de Hong Kong, devise de la colonie, a été laissé flottant en novembre 1974. En janvier 1982, un dollar canadien valait 4,80 \$HK.

Congés officiels

Jour de l'An — *1^{er} janvier*

Nouvel An chinois (*trois jours*) — *janvier ou février*

Vendredi Saint — *mars ou avril*

Lundi de Pâques — *mars ou avril*

- Fête de Ching Ming** — 5 avril
- Fête de la Reine** — 21 avril
- Fête de Tuen Ng (bateau dragon)** — juin
- Premier jour ouvrable de juillet** — juillet
- Premier lundi d'août** — août
- Anniversaire de la Libération** — août (dernier lundi)
- Lendemain des Fêtes chinoises de la mi-automne** —
septembre
- Fête de Chung Yeung** — octobre
- Jour de Noël** — 25 décembre
- Lendemain de Noël** — 26 décembre

Le Commissariat canadien à Hong Kong observe 11 jours de congés statutaires par an, dont le choix varie d'année en année.

Heures ouvrables

Bureaux:	de 8 h 30 à 17 h (semaine) de 8 h 30 à 12 h 30 (samedi)
Grands magasins:	de 10 h à 18 h 30 (du lundi au samedi)
Banques:	de 9 h 30 à 16 h (semaine) de 9 h 30 à 12 h (samedi)

Langue

Environ 98 % de la population de Hong Kong est d'origine et de langue chinoises. Bien que le chinois et l'anglais soient les deux langues officielles, c'est surtout l'anglais qu'on emploie dans l'administration publique et les affaires. Le cantonais, qui prédomine parmi la population chinoise, est aussi très employé en publicité.

Soulignons que le principal dialecte parlé en République populaire de Chine et à Taïwan est le mandarin et non le cantonais.

Régime gouvernemental

Hong Kong, qui a le statut de colonie de la Couronne britannique, est administrée par un gouverneur (représentant officiel de la Reine), un conseil exécutif, un conseil législatif et un conseil urbain, dont les représentants sont tous désignés, sauf dans le dernier cas.

La colonie est régie par le droit commun anglais, dans la mesure où il peut s'appliquer aux conditions locales.

II. ÉCONOMIE ET COMMERCE EXTÉRIEUR

Renseignements généraux

Hong Kong possède une population travailleuse et polyvalente, un port en eau profonde et une situation géographique avantageuse, mais est pratiquement dépourvue de richesses naturelles.

Jusque dans les années 50, son économie reposait en grande partie sur le commerce d'entreposage entre la Chine et le reste du monde. Ce commerce est à l'origine de ses excellents services bancaires, maritimes, d'entreposage et d'assurances, facteurs importants dans la transformation de Hong Kong en un véritable centre industriel.

Aujourd'hui, la colonie est considérée comme l'un des exemples les plus remarquables de libre entreprise du monde. Les impôts sont peu élevés, les restrictions sur le change sont réduites à leur plus simple expression, et la main-d'oeuvre spécialisée est très industrielle. Ces éléments ainsi qu'une absence presque totale de "paperasserie" ont contribué à faire de cette communauté commerçante un centre manufacturier de première importance. Comme son revenu moyen par tête dépasse 3000 \$EU, Hong Kong jouit du niveau de vie le plus élevé d'Asie après celui du Japon.

Industrie

Les principales industries de Hong Kong produisent des biens de consommation légers relativement perfectionnés, ainsi que des produits et pièces d'équipement légers. Le secteur industriel le plus important, celui des textiles et du vêtement, représente 34,1 % de toutes les exportations. Parmi les industries de Hong Kong, mentionnons les textiles, le vêtement, l'électronique, le plastique, les jouets et l'horlogerie; 68 % de toute la main-d'oeuvre est employée directement par le secteur manufacturier.

Les secteurs où la croissance est la plus marquée sont ceux du plastique (y compris les jouets et jeux sur vidéo) et de l'électronique (radios à transistors, calculatrices, montres et pièces), indiquant au cours des dernières années une tendance à créer des entreprises à immobilisations importantes.

Hong Kong est maintenant le premier exportateur mondial de jouets.

Les autres industries légères importantes produisent des articles de voyage (sacs à main, etc.), des articles métalliques, des bijoux, de petits appareils et des machines électriques, de l'équipement et des appareils électroménagers.

L'industrie lourde à Hong Kong comprend plus de 20 chantiers navals (construction et radoub), une usine d'extrusion de l'aluminium, une usine de galvanisation (immersion à chaud), des laminoirs et aciéries, des usines de polystyrène et de chlore, ainsi que deux cimenteries.

Bien que la colonie ait pris l'habitude d'un rythme annuel de croissance économique supérieur à 10 %, les augmentations des salaires et du prix des terrains contraindront peut-être les industriels de l'endroit à s'efforcer de diversifier leurs produits et d'améliorer la qualité de leur design ainsi que leur productivité, pour faire face à la concurrence des autres producteurs à bon marché de cette partie du monde.

Tourisme

Le tourisme est la deuxième industrie de Hong Kong, après les textiles et le vêtement. Le nombre des arrivées a atteint 2,5 millions en 1981, soit 10 % de plus qu'en 1980.

Transports

Le splendide port de Hong Kong est équipé pour faire face à tous les besoins du transport maritime moderne et dispose notamment de plusieurs postes pour le chargement des conteneurs. Aujourd'hui, le nombre de conteneurs passant par le port de Hong Kong est le troisième en importance du monde. Une partie du fret est aussi transportée par les gabares qui desservent les navires ancrés en eau profonde.

La situation géographique stratégique de Hong Kong a aussi donné lieu à la construction de l'aéroport international de Kai Tak, qui reçoit chaque semaine plus de 950 vols réguliers de 30 compagnies aériennes internationales.

L'année 1972 a été marquée par l'achèvement du tunnel routier qui relie maintenant l'île au continent.

Le réseau de transport en commun de Hong Kong, entreprise de plusieurs milliards de dollars, est entré en service le 12 février 1980. Si elle ne possède que 1146,7 km de routes, la colonie compte plus de 290 véhicules motorisés par kilomètre de voie publique. Il s'agit vraisemblablement de la densité automobile la plus élevée du monde.

Agriculture et pêche

Les terres considérées arables ne couvrent qu'une superficie d'environ 109 km², dont quelque 6946 hectares sont cultivés. Les agriculteurs forment 1,36 % de la population active de Hong Kong. Les principales cultures de la colonie sont les produits maraîchers, les fleurs, le riz, les fruits et les cultures de terre sèche. Quant à l'élevage, la colonie se consacre surtout à la volaille, aux porcs et aux vaches laitières.

Les pêcheurs représentent environ 1,17 % de toute la population active. Le recensement des bateaux de pêche mené en 1980 a permis de dénombrer 5400 embarcations au total, dont 90 % sont motorisées. La flotte de pêche de Hong Kong fournit environ 89 % de tout le poisson consommé sur le territoire.

Commerce extérieur

Puisque le gouvernement local ne compile pas de statistiques permettant de déterminer le revenu national, la croissance des exportations est devenue le baromètre le plus populaire pour évaluer la prospérité économique de la colonie.

N'ayant qu'un marché intérieur limité, Hong Kong exporte plus de 90 % de ses produits manufacturés. Parmi ses principaux marchés d'outre-mer, citons l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale, qui absorbent les trois quarts de ses exportations.

Le commerce d'entreposage, qui représente 20 à 25 % du total des exportations, conserve de l'importance mais touche surtout les échanges commerciaux entre les divers pays de l'Asie du Sud-Est qui utilisent les installations de Hong Kong. La colonie est aussi utilisée comme centre régional de distribution et d'entreposage. Elle offre en outre des installations portuaires en eau profonde à la Chine méridionale, où les entrepreneurs de Hong Kong ont établi plus de 500 usines en participation. Hong Kong est aussi le principal point d'exportation pour les produits suivants.

COMMERCE DE HONG KONG 1980

(en millions de dollars canadiens)

(Taux de change moyen: 1,00 \$CAN = 4,28 \$HK)

		Canada
Importations	26 086,7	183,0
Exportations	15 927,8	416,4
Réexportations	7 026,2	42,4
	<hr/>	<hr/>
	49 040,7	641,8

Principales importations

Fils, tissus et articles
confectionnés

Machines et appareils électriques
et non électriques

Produits manufacturés minéraux
non métalliques

Instruments scientifiques (y
compris appareils photo et
montres)

Produits alimentaires

Métaux non ferreux

Papier et articles manufacturés

Matériel de transport

Plastiques, cellulose régénérée
et résines artificielles

Produits médicaux et
pharmaceutiques

Principales exportations

Vêtements et textiles

Jouets en plastique

Radios à transistor

Montres

Chaussures

Transistors

Articles ménagers

Appareils

photographiques

Équipement et appareils de
télécommunication,
d'enregistrement et
de reproduction
sonores

PRINCIPAUX FOURNISSEURS EN 1980

	(Valeur: en millions de dollars canadiens)	Pour- centage
Japon	5 991,58	23,0
Chine	5 128,03	19,7
États-Unis	3 086,44	11,8
Taiïwan	1 860,04	7,1
Singapour	1 725,23	6,6
Grande-Bretagne	1 274,76	4,9
République de Corée (du Sud)	903,97	3,5

PRINCIPAUX MARCHÉS D'EXPORTATION EN 1980

	(Valeur: en millions de dollars canadiens)	Pour- centage
États-Unis	5 278,27	33,1
République fédérale d'Allemagne	1 725,23	10,8
Grande-Bretagne	1 586,68	10,0
Japon	544,15	3,4
Australie	453,50	2,8
Singapour	418,45	2,6
Canada	416,35	2,6

Source: Statistiques du gouvernement de Hong Kong

Commerce entre le Canada et Hong Kong

Le Canada est le 13^e partenaire commercial de Hong Kong en importance, et son septième client après les États-Unis, la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne, le Japon, l'Australie et Singapour.

En 1980, le commerce entre le Canada et Hong Kong a atteint une valeur de 641,8 millions de dollars (exportations: 183 millions de dollars; importations en provenance de Hong Kong: 458,8 millions de dollars). Le quart environ des exportations du Canada vers Hong Kong consiste en biens manufacturés, qui forment d'autre part plus de 80 % des exportations de Hong Kong vers le Canada.

COMMERCE DU CANADA AVEC HONG KONG
(en millions de dollars canadiens)

	Exportations	Importations	Balance commerciale nette
1970	20,8	78,5	- 57,7
1971	20,0	80,2	- 60,2
1972	21,1	105,0	- 83,9
1973	28,0	109,9	- 81,9
1974	40,2	134,8	- 94,6
1975	42,1	170,9	-128,8
1976	58,7	284,6	-225,9
1977	67,0	280,4	-213,4
1978	98,0	331,5	-233,5
1979	137,4	428,3	-290,9
1980	183,0	458,8	-275,8

Principales exportations
vers Hong Kong

	jan.-déc. 1980	jan.-déc. 1979	Évaluation en pourcentage
Métaux non ferreux (nickel)	41,46	24,90	+ 67
Papier journal, en rouleaux ou en feuilles	23,63	17,12	+ 38
Produits de polymérisation et de copolymérisation	12,25	9,80	+ 25
Blé et méteil, non moulu	11,99	9,04	+ 33
Équipement photographique et cinématographique	8,44	3,72	+ 127
Crustacés et mollusques, frais ou non, réfrigérés, congelés, salés en saumure ou séchés	7,41	9,13	- 19
Fruits et noix	6,85	5,17	+ 33
Huiles végétales, huiles douces brutes, raffinées ou purifiées	6,46	4,45	+ 45
Fèves de soya	5,23	3,15	+ 66
Peaux non tannées et cuir	5,07	2,57	+ 97
Équipement de télécommunication divers et matériel connexe	6,87	3,47	+ 97

Principales exportations vers le Canada

Vêtements et accessoires	155,18	149,39	+ 4
Voitures d'enfant, jouets, jeux et équipement de sport	72,53	72,14	+ 0.5
Montres LCD	49,04	39,37	+ 25
Récepteurs radio	32,79	22,72	+ 44
Appareils ménagers, électriques et non électriques, n.d.a.	26,22	22,62	+ 16
Tissus de coton	14,92	14,34	+ 4
Articles de voyage, sacs à main, etc.	11,52	9,23	+ 25
Articles ménagers en métal commun, n.d.a.	10,90	9,68	+ 13
Poissons, crustacés et mollusques, entiers ou apprêtés	6,74	7,18	- 6
Chaussures	5,64	4,93	+ 14
Machines de bureau	5,09	6,86	- 26
Torches électriques	4,73	4,45,	+ 6

Principales réexportations vers le Canada

Produits manufacturés divers	5,11	3,22	+ 59
Vêtements et accessoires	4,79	3,03	+ 58
Articles fabriqués entièrement ou presque entièrement en textile, n.d.a.	4,07	4,40	- 8
Fruits et noix, frais ou séchés	3,43	3,15	+ 9
Perles, pierres précieuses et semi-précieuses, brutes ou taillées	3,32	2,01	+ 65
Produits végétaux non traités, n.d.a.	3,27	2,46	+ 33

Source: Statistiques du gouvernement de Hong Kong

III. LES AFFAIRES À HONG KONG

Débouchés pour les produits et services canadiens

Hong Kong compte beaucoup sur les importations de toute sorte, embrassant un vaste éventail de produits, depuis les matières premières et les produits de consommation jusqu'aux compétences techniques. Il existe d'excellents débouchés pour les Canadiens en mesure de fournir les produits suivants, à des prix pouvant faire concurrence à ceux du Japon, de l'Australie, des États-Unis et de l'Europe occidentale.

Céréales et produits alimentaires

- provende (volaille)
- margarine et huiles comestibles
- légumes en conserve et congelés
- produits dérivés d'animaux
- lait évaporé

Produits primaires et forestiers

- métaux non ferreux
- papier journal
- papier kraft, papier de luxe, papier d'impression, enveloppes

Produits chimiques

- plastique et résines synthétiques
- produits biologiques
- produits pharmaceutiques

Textiles et mode

Équipement électronique et électrique

- appareils commerciaux et d'usage domestique
- générateurs et appareils de distribution électrique
- pièces électroniques et matériel de production
- matériel d'informatique et de traitement des données

Machines

- équipement aéroportuaire
- matériel de lutte contre la pollution
- matériel didactique
- matériel et fournitures pour hôtels et restaurants
- accessoires pour bateau
- équipement portuaire pour les conteneurs.
- machines spécialisées
- machines automatiques à bas prix

Hong Kong offre également un marché important pour les services spécialisés d'ingénierie, et les systèmes spécialisés de logiciel.

Mise en marché et distribution

Les services publics et parfois les industries locales ainsi que les départements du gouvernement de Hong Kong importent directement leur équipement et leurs fournitures. Cependant, presque toutes les transactions s'effectuent par l'intermédiaire d'agents.

Représentation et agents

Plus de 400 compagnies canadiennes sont représentées et brassent des affaires à Hong Kong par l'intermédiaire d'agents locaux. Lorsque l'on recrute un agent, il convient de considérer la gamme de produits à exporter et de s'assurer que l'agent est en mesure de les promouvoir adéquatement et de les appuyer après la vente. Il existe dans la colonie une grande variété de maisons d'importation, depuis les vieilles firmes commerciales britanniques bien établies jusqu'aux nombreuses compagnies dirigées en majorité par des Chinois. L'importance et la compétence de ces firmes varient considérablement.

Lorsqu'on choisit des agents, il faut bien s'assurer qu'on n'a pas retenu d'agences concurrentes ou que les firmes choisies n'ont pas trop d'engagements, sans quoi elles risqueraient de ne pouvoir donner à votre produit le soutien nécessaire pour le lancer, l'imposer sur le marché et en assurer le service après vente. Vu la taille relativement réduite du marché de Hong Kong, les agents se voient d'habitude confier l'exclusivité d'un produit.

À Hong Kong, les représentants touchent en général une commission et les commandes de marchandises sont une pratique bien établie. Certaines compagnies, dans des domaines très variés, achètent pour leur propre compte et

revendent en gros ou au détail. Lorsqu'il est nécessaire de stocker sur le plan local, l'agent, le grossiste ou le détaillant peut s'en charger. Le potentiel du marché pour certains articles s'avérera souvent trop limité pour justifier plus d'un seul point de vente. Toutefois, le modèle agent/grossiste/détaillant demeure le plus constant.

La Division commerciale du Commissariat canadien est en mesure de recommander des agents compétents et susceptibles de s'intéresser à la plupart des produits canadiens. On recommande de les nommer d'abord pour une période d'essai.

Il ne faut jamais oublier que le dynamisme de l'agent est largement fonction de l'enthousiasme de l'exportateur lui-même.

Publicité et promotion

Les installations et media couramment utilisés au Canada existent également à Hong Kong. Dans certains cas, les distributeurs ou agents locaux reçoivent de leurs commettants un crédit pour la publicité durant une période fixe. Les produits de consommation font l'objet d'une publicité intensive.

La documentation publicitaire rédigée en anglais peut être employée. Le nom de la compagnie canadienne, son adresse complète, son numéro de téléphone et, le cas échéant, de télex doivent être clairement indiqués dans tous les catalogues et brochures.

Hong Kong compte nombre de bonnes agences de publicité, et les exportateurs canadiens feraient bien d'en consulter une avant d'entreprendre une campagne publicitaire en règle.

Renseignements sur les agences

La Délégation commerciale du Commissariat canadien à Hong Kong peut fournir aux industriels canadiens des rapports sur les agences locales et leur aptitude à représenter les exportateurs canadiens.

Prix

Les prix doivent être indiqués en valeur CAF à Hong Kong. Les dollars de Hong Kong, américains ou canadiens sont acceptés.

Conditions et méthodes de paiement habituelles

La plupart des importateurs de Hong Kong respectent en général le paiement de leurs créances. On peut vérifier leur situation financière auprès d'une banque ou de la Division commerciale du Commissariat canadien à Hong Kong.

Si l'on s'adresse directement à des firmes locales, le paiement se fait habituellement par lettre de crédit irrévocable jusqu'à ce que l'exportateur connaisse bien son client. Cependant, divers types de crédit sont employés par les exportateurs réguliers qui sont généralement représentés sur place et tenus au courant de la situation financière de leurs clients.

Recouvrement des créances

Pour se protéger des mauvaises créances, il est bon d'enquêter sur la situation financière de l'acheteur étranger avant l'expédition des marchandises.

À Hong Kong, les procédures juridiques sont généralement longues, coûteuses et complexes. Pour le recouvrement des créances, mieux vaut n'avoir recours au procès que lorsque tous les moyens d'obtenir satisfaction ont échoué. En ce domaine, les banques offrent à titre officieux une aide qui s'inscrit dans le cadre de leurs activités normales. En règle générale, il est préférable d'accepter l'arbitrage d'un agent ou d'un banquier sérieux.

Services de transport

Transport maritime — au départ des ports de l'est du Canada

Barber Blue Sea Lines — *deux départs par mois de Saint-Jean (T.-N.)* Transporteur: fret ordinaire, liquides en vrac et conteneurs. S'adresser à: Barber Steamship Lines

(Montréal) rue Saint-Jacques, pièce 400

(Toronto) 141 Adelaide Street West, Suite 1609

(Saint-Jean) 167 Prince William Street

Japan Line — *trois départs par mois de Saint-Jean, avec transbordement dans les ports japonais.* Transporteur: fret ordinaire et réfrigéré, liquides en vrac et conteneurs. S'adresser à: Westward Shipping Ltd.

(Montréal) 276, rue Saint-Jacques

(Toronto) 1303-69 Yonge Street

“K” Lines — *trois départs par mois de Saint-Jean, avec transbordement dans les ports japonais. Transporteur: fret ordinaire et réfrigéré, et conteneurs. S’adresser à: Kerr Streamships Canada Ltd.*

(Vancouver) 555 Burrard Street

(Montréal) 360, rue Saint-Jacques ouest

(Toronto) 1075 Bay Street

(Saint-Jean) 75 Prince William Street

(Halifax) 5161 George Street

Korea Shipping America Inc. — *départ toutes les deux semaines de Saint-Jean. Transporteur: fret conteneurs. S’adresser à: Seabridge International Shipping Ltd.*

(Montréal) 620, rue Saint-Jacques

(Toronto) 11 Adelaide Street West

(Saint-Jean) 221 Prince William Street

(Vancouver) 700 West Pender Street

Mitsui O.S.K. Lines — *départ hebdomadaire de Saint-Jean, avec transbordement dans les ports japonais. Transporteur: fret ordinaire et réfrigéré, liquides en vrac et conteneurs. S’adresser à: Montréal Shipping Inc.*

(Montréal) 360, rue Saint-Jacques

(Toronto) 11 King Street West

NYK Line — *départ hebdomadaire de Saint-Jean, avec transbordement dans les ports japonais. Transporteur: fret ordinaire et réfrigéré en conteneurs. S’adresser à: March Shipping Ltd.*

(Montréal) 1400-360, rue Saint-Jacques ouest

(Toronto) 15 Bay Street

Orient Overseas Container Line — *départ hebdomadaire de Saint-Jean. Transporteur: fret en conteneurs. S’adresser à: Dart Container Line Ltd.*

(Montréal) 1600, boulevard Dorchester ouest

(Toronto) 199 Bay Street

Y.S. Line — *départ hebdomadaire de Saint-Jean, avec transbordement dans les ports japonais. Transporteur: fret ordinaire et réfrigéré, et conteneurs. S’adresser à: B & K Shipping Agency Ltd.*

(Montréal) 465, rue Saint-Jean

(Toronto) 159 Bay Street

Zim Container Services — *deux départs par mois de Halifax.*

Transporteur: fret ordinaire et réfrigéré en conteneurs.

S'adresser à: Zim Isreal Navigation Co.

(Montréal) 1010, rue Sherbrooke ouest

(Toronto) 199 Bay Street

(Halifax) Warren Containerships Agencies Ltd.,
1791 Barrington Street

Transport maritime — au départ des ports de l'ouest du Canada

American President Lines — *six départs par mois de Vancouver. Transporteur: fret ordinaire et réfrigéré, liquides en vrac et conteneurs. S'adresser à: American President Lines Canada Ltd.*

(Vancouver) 355 Burrard Street, Suite 1818

Japan Line — *trois départs par mois de Vancouver, avec transbordement dans les ports japonais. Transporteur: fret ordinaire et réfrigéré, liquides en vrac et conteneurs. S'adresser à: Westward Shipping Ltd.*

(Vancouver) 1199 West Hasting Street, 5th floor

"K" Line — *départ tous les quatre ou cinq jours de Vancouver, avec transbordement dans les ports japonais. Transporteur: fret ordinaire et réfrigéré, et conteneurs. S'adresser à: Kerr Streamships Ltd.*

(Vancouver) 555 Burrard Street

EAC Knutsen Line — *trois départs par mois de Vancouver. Transporteur: fret ordinaire et réfrigéré, liquides en vrac et conteneurs. S'adresser à: Johnson Walton Steamships Ltd.*

(Vancouver) 1201 West Pender Street

Mitsui O.S.K. Lines — *départ hebdomadaire de Vancouver, avec transbordement dans les ports japonais. Transporteur: fret ordinaire et réfrigéré, liquides en vrac et conteneurs. S'adresser à: Montreal Shipping Inc.*

(Vancouver) 2810 Harbour Centre, 555 West Hastings Street

NYK Lines — *six départs par mois de Vancouver, avec transbordement dans les ports japonais. Transporteur: fret ordinaire et réfrigéré en conteneur et liquides en vrac. S'adresser à: Greer Shipping Ltd.*

(Vancouver) 1619 Marine Building, 355 Burrard Street West

Orient Overseas Containers Line — *départ tous les 10 jours de Vancouver. Transporteur: fret ordinaire et conteneurs.*

S'adresser à: Eckert Overseas Agency Canada Ltd.

(Vancouver) 555 Hastings Street West

Showa Line — *quatre départs par mois de Vancouver, avec transbordement dans les ports japonais. Transporteur: fret ordinaire et réfrigéré, liquides en vrac et conteneurs.*

S'adresser à: Kingsley Navigation (1970) Ltd.

(Vancouver) 744 West Hasting Street

Transport aérien

CP Air organise trois vols en B-747 par semaine, départ de Vancouver, qui font la liaison aérienne directe entre le Canada et Hong Kong. D'autres trajets sont aussi offerts depuis Vancouver, avec escale à Seattle, San Francisco, Los Angeles et Manille.

Plusieurs vols font la liaison entre Toronto et le service aérien direct de CP AIR à Vancouver. Les autres trajets disponibles comportent des escales à Chicago, San Francisco, Los Angeles et Londres. Les vols partant de Montréal peuvent rejoindre le service direct de CP AIR à Vancouver, ou offrent la correspondance avec d'importants carrefours tels New York, Chicago, Los Angeles, Londres et Rome.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les services de transport depuis le Canada vers Hong Kong, s'adresser à:

Direction générale des services de transport

Ministère de l'Industrie et du Commerce

Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Brevets

La délivrance de brevets n'est pas prévue dans les lois de Hong Kong, mais un décret prévoit que ceux qui ont été délivrés au Royaume-Uni peuvent être enregistrés à Hong Kong, à condition que la demande en soit faite dans les cinq années suivant la date d'établissement du brevet britannique.

Marques déposées

Un décret, largement inspiré de la loi britannique sur les marques déposées, en autorise l'enregistrement à Hong Kong. On peut obtenir des précisions sur les procédures auprès du Conservateur des actes de l'État civil, Services centraux du gouvernement (aile ouest), Hong Kong.

Droits d'auteur

À Hong Kong, la loi britannique de 1911 sur les droits d'auteur autorise leur maintien automatique sans formalités d'enregistrement.

Investissements

L'investissement étranger est bien accueilli à Hong Kong et, bien que le gouvernement n'accorde pas de régime préférentiel aux entreprises d'outre-mer, aucune restriction n'est imposée à la participation étrangère.

Les faibles taux d'imposition de la colonie, sa main-d'oeuvre abondante et sa vocation d'entrepôt y ont créé un climat favorable aux investissements, attirant d'importants capitaux étrangers, surtout américains et japonais.

Depuis quelques années, le gouvernement de Hong Kong cherche de plus en plus à attirer les industries étrangères de technologie de pointe, afin d'élargir les capacités de l'industrie locale et de créer de nouveaux emplois. Pour appuyer les capitaux étrangers, le gouvernement a modifié sa politique touchant les terrains industriels, afin d'éviter que la rareté des terrains ne nuise à l'établissement de nouvelles industries.

IV. VOTRE VOYAGE D'AFFAIRES À HONG KONG

Rien ne saurait remplacer une visite effectuée en personne. L'exportateur qui veut réussir se doit tôt ou tard d'étudier de première main ses marchés étrangers. Souvent appelée "la perle de l'Orient", Hong Kong mérite pleinement son surnom. La beauté sauvage de l'île de Hong Kong, la sérénité des "Nouveaux territoires", qui rappelle la Chine d'autrefois, la frénésie commerciale de Kowloon et le magnifique panorama qu'offre le port en eau profonde concourent à faire de la colonie l'un des centres commerciaux les plus fascinants du monde.

Services du délégué commercial

La Délégation commerciale du Commissariat canadien à Hong Kong est organisée pour servir de trait d'union entre les compagnies canadiennes et l'industrie et le commerce locaux. Elle cherche activement des débouchés économiques pour le Canada et communique les résultats de ses recherches aux compagnies susceptibles de s'y intéresser et capables d'en tirer parti. Elle met en rapport acheteurs et vendeurs éventuels, et peut les conseiller au besoin. Des études de marché d'envergure raisonnable sont menées pour les compagnies canadiennes; la division commerciale peut recommander des agents, des distributeurs ou d'autres débouchés.

Aide aux voyageurs se rendant en République populaire de Chine

Chacune des Corporations commerciales d'État de la République populaire de Chine est représentée à Hong Kong par un agent dont la principale responsabilité est de promouvoir le commerce et les intérêts commerciaux chinois dans la colonie et en Asie du Sud-Est. Le délégué commercial du Canada à Hong Kong peut facilement fixer des rendez-vous avec ces agents; nombre de visiteurs canadiens leur rendent visite pour discuter d'affaires.

Le Commissariat est aussi en mesure de conseiller et d'aider les Canadiens qui se rendent en Chine. Les voyageurs doivent être munis d'une invitation, d'un passeport valide et d'un visa pour pénétrer sur le territoire chinois. Nous rappelons aux hommes d'affaires canadiens que les visas

d'entrée en Chine ne sont pas délivrés à Hong Kong, mais doivent être obtenus à l'Ambassade de Chine à Ottawa.

Avisiez et consultez le délégué commercial

Lorsque vous préparez un voyage d'affaires à Hong Kong, il est bon d'en prévenir le représentant des Affaires extérieures au bureau régional le plus proche du ministère de l'Industrie et du Commerce/Expansion économique régionale. Celui-ci pourra vous renseigner sur les divers programmes fédéraux destinés à appuyer les exportateurs. Il convient ensuite de prévenir la Division commerciale du Commissariat canadien dans la colonie, bien avant votre arrivée. Informez-la du but de votre visite et joignez à votre correspondance plusieurs exemplaires des brochures consacrées à vos produits. Il est extrêmement utile de calculer le prix CAF d'au moins une partie de vos marchandises. Envoyez également la liste des hommes d'affaires de Hong Kong avec lesquels vous avez déjà établi des contacts. Ces renseignements en main, le délégué commercial se fera un plaisir d'établir un projet d'itinéraire et de prendre en votre nom des rendez-vous que vous pourrez confirmer à votre arrivée.

Quand aller à Hong Kong

L'hiver est le meilleur moment pour se rendre à Hong Kong. La saison touristique de pointe se situe en automne et les chambres d'hôtel se font rares à cette époque de l'année. Un nombre considérable de visiteurs passent également dans la colonie au moment de la Foire commerciale de Canton, qui a lieu deux fois par an du 15 avril au 15 mai et du 15 octobre au 15 novembre. On conseille aux hommes d'affaires canadiens d'éviter la période des fêtes du Nouvel An chinois (fin janvier ou début février), car la plupart des établissements chinois sont alors fermés.

Comment aller à Hong Kong

CP AIR offre trois vols directs par semaine de Vancouver à Hong Kong via Tokyo. Des "747" sont entrés en service sur cette ligne en 1974. Le prix du billet aller-retour Ottawa-Hong Kong en classe économique est d'environ 2000 \$C; la plupart des hommes d'affaires prévoient aussi des escales dans d'autres centres, tels Tokyo, Taipei, Bangkok, Singapour, Manille, Djakarta et Kuala Lumpur.

Placée au coeur d'un réseau de lignes aériennes couvrant l'Extrême-Orient, la colonie est très bien desservie par de nombreuses compagnies internationales.

Comment se déplacer à Hong Kong

Les distances à franchir sont plutôt réduites, surtout sur l'île où l'on peut se rendre à pied à de nombreux rendez-vous d'affaires.

Sur l'île de Hong Kong et à Kowloon, les taxis sont très nombreux (sauf lorsqu'il pleut), sûrs et bon marché. La colonie dispose aussi d'un très bon service d'autobus et de tramways.

Le tunnel transportaire offre un lien direct entre l'île et le continent. Le nouveau métro, maintenant en service, fait le trajet depuis le District central de l'île de Hong Kong jusqu'à Kwun Tong par Nathan Road. En outre, des traversiers assurent une liaison fréquente entre Hong Kong et Kowloon; le plus pratique d'entre eux est le "Star Ferry", qui part toutes les quelques minutes et fonctionne jusqu'à 2 heures du matin. Des traversiers desservent également les autres îles du territoire.

Le seul chemin de fer de Hong Kong est la ligne qui relie Kowloon à la Chine, en passant par les Nouveaux territoires.

Presque tous les voyageurs qui visitent Hong Kong prennent plaisir à monter à bord du Peak Tram, funiculaire qui escalade la zone du Peak et offre une vue spectaculaire du port.

Des hydroglisseurs à hélice ou à réaction ainsi que des traversiers font fréquemment la navette entre la colonie et la province portugaise de Macao (la plus ancienne colonie européenne d'Extrême-Orient), située à l'embouchure de la rivière des Perles à quelque 72 km (45 mi) de Hong Kong.

Hôtels

Le Commissariat se fera un plaisir de faire des réservations dans les hôtels de Hong Kong ou de recommander des établissements hôteliers. La colonie en compte d'excellents de calibre international; on conseille aux voyageurs de réserver leur chambre bien à l'avance, surtout pendant la saison automnale.

Les voyageurs peuvent obtenir les renseignements les plus récents auprès de l'Association touristique de Hong Kong.

Passeports

Un passeport valide est exigé pour entrer à Hong Kong. Pour les voyages d'affaires et d'agrément de courte durée, les Canadiens n'ont pas besoin de visa. Il convient toutefois de

se renseigner sur les règlements en ce domaine, si l'on doit poursuivre son voyage au-delà de la colonie.

Conseils aux voyageurs

Les habitués des voyages emportent avec eux certains objets utiles, tant sur le plan professionnel que personnel. En voici quelques-uns:

- papier à en-tête de la compagnie pour lettres de remerciement, confirmation de rendez-vous, etc.
- cartes de visite (*bien que des services d'impression rapide soient disponibles au besoin*)
- photos d'identité supplémentaires pour visas de sortie, etc.
- petits objets à offrir en cadeau, portant le nom de la compagnie.

Visites d'affaires

Il importe, dès la première visite, de faire une présentation complète de votre entreprise.* Celle-ci doit comprendre de la documentation, des devis et des échantillons, si possible, ainsi que tous les renseignements sur les prix, les conditions de livraison et le contrôle de la qualité dont un acheteur a besoin pour comparer ce que lui offrent le vendeur et ses fournisseurs habituels. Nombre d'acheteurs tiennent à jour des fiches sur leurs fournisseurs, et vous ferez bonne impression si, dès votre première visite, vous êtes en mesure de fournir le résumé suivant:

- vos nom, adresse et numéro de téléphone
- nom, adresse et numéro de téléphone du représentant local, s'il y a lieu
- date d'établissement de l'usine
- importance de l'usine
- nombre d'employés
- principaux produits
- emplacement de l'usine
- description des installations et du matériel de production
- moyens de transport
- volume annuel approximatif des ventes
- nom de trois clients représentatifs
- copies des articles publicitaires parus au Canada
- situation financière et état de crédit

Suite à donner

Pour assurer le succès de votre voyage d'affaires à Hong Kong, il est essentiel de lui donner une suite appropriée. Lettres de remerciement, brochures et renseignements demandés doivent être envoyés dès que possible, et il est bon d'entamer des relations suivies avec le délégué commercial, les représentants et les clients importants.

V. RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE DOUANES ET DE CHANGE

Documents canadiens d'exportation

Le formulaire d'exportation B-13 des Douanes canadiennes doit accompagner toutes les exportations. Les Douanes en exigent trois copies au moment de l'expédition, mais il est sage d'en préparer au moins cinq. Deux copies numérotées seront envoyées à l'exportateur, sauf indication contraire sur le formulaire B-13. Cette précaution évite à l'exportateur d'avoir à présenter le formulaire C-6 pour obtenir des copies certifiées conformes du formulaire B-13, advenant que les marchandises soient renvoyées au Canada pour une raison ou l'autre. Deux copies numérotées du B-13 doivent toujours accompagner la déclaration en douanes pour prouver qu'il s'agit d'exportations.

On peut se procurer le formulaire B-13 dans tous les bureaux des Douanes canadiennes.

Licences d'importation à Hong Kong

Celles-ci sont exigées pour un nombre réduit d'articles, notamment ceux qui sont soumis aux droits de douane (voir Droits de douane ci-dessous): les marchandises à caractère militaire (armes, munitions, explosifs, etc.), le sucre, le café, le riz, la viande et la volaille congelées, les diamants, l'or et l'argent, certains insecticides, les plantes et les vaccins.

Droits de douane

Sauf pour un nombre relativement réduit d'articles, Hong Kong est un port franc.

Les taxes à l'importation ne frappent que les boissons alcoolisées, le tabac, les huiles d'hydrocarbure, les eaux de table et l'alcool dénaturé; des droits d'accise frappent ces produits lorsqu'ils sont fabriqués dans la région. Le tabac et l'alcool produits dans le Commonwealth sont sujets à des droits réduits. Les véhicules importés sont soumis à une première taxe d'immatriculation de 15 % de leur valeur CAF.

Les produits doivent apparaître au manifeste et, si nécessaire, être couverts par une licence d'importation. Les importateurs sont tenus de remplir un formulaire de déclaration d'importation aux fins de statistiques. Quant aux colis postaux, il suffit d'y coller une déclaration type des Douanes canadiennes.

Hong Kong n'est soumise à aucun contrôle des changes, et l'on peut y changer librement les devises.

Documents

Les documents exigés normalement par les importateurs sont les factures commerciales et certifiées, listes de contenu, connaissements maritimes ou aériens et certificats d'assurances. Des certificats d'hygiène sont également requis pour certaines marchandises.

Échantillons et matériel publicitaire

Les marchandises que le Directeur du Commerce et de l'Industrie du gouvernement de Hong Kong considère comme des échantillons ou des articles publicitaires sans valeur commerciale et non destinés à la revente entrent librement dans la colonie. D'autres échantillons transportés par les visiteurs peuvent être soumis à un droit de douane ordinaire; mais Hong Kong est un port franc où des droits de douane réduits ne sont perçus que sur le tabac, l'alcool, etc.

Étiquetage

Les produits classés dangereux doivent porter une étiquette spéciale. En outre, tout aliment contenant un agent de conservation doit en porter la mention sur son étiquette.

Emballage

Comme pour d'autres destinations similaires d'outre-mer, l'emballage extérieur doit pouvoir résister à la chaleur et à l'extrême humidité du climat semi-tropical de Hong Kong. Des mesures de protection doivent être prises pour éviter la rouille des métaux, la moisissure du cuir et des textiles, et pour empêcher les produits alimentaires de s'avarier. Il importe d'envelopper les objets métalliques dans du papier huilé imperméable et de placer les produits alimentaires dans des contenants hermétiques. Boîtes et caisses doivent être robustes, afin de résister à une manutention brutale et de décourager les chapardeurs.

Aucune indication spéciale n'est nécessaire pour les marchandises expédiées à Hong Kong et les instructions sur les caisses n'ont pas à être écrites en chinois.

Assurances

Nombre de compagnies d'assurances de toute catégorie ont des succursales à Hong Kong. Elles emploient des contrôleurs compétents, chargés de l'inspection des marchandises pouvant faire l'objet de demandes d'indemnité.

Détails supplémentaires

On peut obtenir des détails supplémentaires sur les droits de douane, licences d'importation, règlements en matière de documentation et contrôle des changes en s'adressant aux endroits suivants:

Renseignements sur les douanes

Sous-ministre du Revenu national
Douanes et Accise
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0L5
Tél. (613) 593-5102
Télex: 053-3330 (CUSTEX OTT)

Règlements canadiens en matière d'importation

Direction générale des relations commerciales spéciales
Ministère des Affaires extérieures
235, rue Queen
10^e étage, est
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0H5
Tél. (613) 995-8356
Telex: 053-4123 (ITAC HQ A OTT)

Renseignements sur l'étiquetage sanitaire

Consommation et Corporations Canada
Place du Portage, Tour 1
50, rue Victoria
Hull (Québec)
(Adresse postale: Ottawa, Ontario K1A 0C9)
Canada
Tél. (819) 997-2938
Télex: 053-3694 (CCA HULL)

Règlements canadiens sur les aliments et les drogues

Santé et Bien-être social Canada
Édifice Brooke Claxton
Boulevard de la Colombine
Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0K9
Tél. (613) 996-4950
Télex: 053-3270 (HWC OTT)

VI. AIDE AUX EXPORTATEURS

Société pour l'expansion des exportations

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) est une société d'État qui présente un intérêt vital pour les hommes d'affaires canadiens. Son porte-parole auprès du Parlement est le ministre du Commerce international. Son rôle consiste à faciliter l'expansion du commerce d'exportation du Canada, en offrant des assurances des crédits à l'exportation, des garanties, des prêts et d'autres avantages financiers pour permettre aux exportateurs canadiens de soutenir la concurrence internationale.

Les principales attributions de la SEE sont les suivantes:

1. garantir l'exportateur canadien contre le non-paiement dû aux risques politiques ou aux risques de crédit qui échappent à son contrôle ou à celui de l'acheteur, lorsque les ventes à l'exportation s'effectuent sur des bases normales de crédit. Presque toutes les transactions d'exportation peuvent être assurées, non seulement celles qui touchent des marchandises ou des services techniques, mais aussi des exportations "invisibles", tels les services de gestion, les programmes publicitaires, la cession sous licence ou la vente de brevets, marques déposées, droits d'auteur, etc.,
2. accorder des garanties appropriées aux banques à charte ou à toute personne offrant, dans une vente à l'exportation, un financement où le fournisseur se trouve sans recours possible. L'organisme peut aussi accorder des garanties dans le cas d'un prêt consenti à un acheteur étranger de biens et services canadiens;
3. financer les acheteurs étrangers de biens d'équipement et services connexes canadiens apparentés lorsque des conditions de crédit à long terme sont nécessaires et ne peuvent être obtenues auprès de prêteurs commerciaux. D'importants services d'ingénierie et autres services techniques (*sauf les études de faisabilité*) peuvent être financés, même si les ventes ne débouchent pas sur des exportations de marchandises;
4. assurer les investissements canadiens à l'étranger contre les risques non commerciaux: pertes par confiscation, expropriation, guerre ou révolution, ou encore l'impossibilité de rapatrier le capital ou les gains.

La SEE, qui a succédé en octobre 1969 à la Société d'assurance des crédits à l'exportation, a son bureau principal à Ottawa (*Case postale 655, Ottawa (Ontario), K1P 5T9*). L'organisme possède des succursales à Montréal, Toronto et Vancouver. La SEE est également représentée par les bureaux régionaux du ministère de l'Industrie et du Commerce/Expansion économique régionale à Halifax, Fredericton, Winnipeg, Regina et Edmonton.

Programme de développement des marchés d'exportation

En 1972, le ministère de l'Industrie et du Commerce a lancé le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME), destiné à aider individuellement les compagnies dans leurs efforts pour trouver de nouveaux marchés. En bref, une aide financière peut être accordée pour couvrir:

1. les frais d'avant-contrat et de réponse aux appels d'offre relatifs à des projets spécifiques;
2. les frais de déplacements et les frais connexes liés à l'exploration des marchés et à l'adaptation à ces marchés;
3. les frais individuels de participation aux foires commerciales à l'étranger;
4. les frais particuliers encourus pour faire venir au Canada des acheteurs étrangers;
5. la création de consortiums d'exportation.

Le PDME-alimentation est destiné exclusivement aux compagnies et organismes s'occupant de produits agricoles, halieutiques et alimentaires.

Les demandes doivent être adressées au:

Bureau du Programme de développement des marchés d'exportation
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5

Foires et missions commerciales

Afin d'encourager encore davantage les exportateurs canadiens à jouer un rôle actif sur les marchés étrangers, le Bureau des programmes et services d'exportation du ministère des Affaires extérieures administre les programmes de promotion suivants:

1. participation aux foires commerciales à l'étranger;
2. missions commerciales à l'étranger et au Canada;
3. promotions intérieures des ventes et expositions aux points de vente;
4. formation technique des représentants des acheteurs, axée sur l'exportation.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au:

Sous-secrétaire d'État
 Bureau du Pacifique, de l'Asie, de l'Afrique et du
 Moyen-Orient
 Expansion du commerce
 Ministère des Affaires extérieures
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0H5

Banques

Sept banques canadiennes dotées de licences commerciales sont représentées à Hong Kong et offrent toute la gamme des services bancaires:

**Banque Canadienne
 Impériale de Commerce**
*Bureau des opérations de
 l'Asie et du Pacifique*
 The China Building
 19^e étage
 29 Queen's Road Central
 Hong Kong
 Tél. 5-258144/6

Banque de Montréal
 Alexandra House, 16^e étage
 16-20 Chater Road
 Hong Kong
 Tél. 5-224182/8

Banque de Nouvelle-Écosse
Bureau régional du Pacifique
- succursale de Hong Kong
 6^e étage, Admiralty Centre
 Tower 1
 Harcourt Road
 Hong Kong
 Tél. 5-295511

Banque Royale du Canada
 Gloucester Tower, 18^e étage
 11 Peddler Street
 Hong Kong
 Tél. 5-214261/9

Banque Toronto-Dominion
 Hutchison House
 pièce 917-920
 10 Harcourt Road
 Hong Kong
 Tél. 5-227189

**Banque de Colombie-
 Britannique**
 3490 Gloucester Tower
 Landmark
 Hong Kong
 Tél. 5-266677/8

Banque Nationale du Canada
*Bureau régional de l'Asie et
 du Pacifique*
 3919 Connaught Centre
 Connaught Place
 Hong Kong
 Tél. 5-237081

VII. ADRESSES UTILES

Commissariat du Canada

P.O. Box 20264
Hennessy Road Post Office
Asian House, 15^e étage
1 Hennessy Road Wanchai
Hong Kong
Tél. 5-282222
Télex: 73391
(DOMCA-HX 73391)
Câble: DOMCAN CANADIAN

CP Air, CP Rail

Swire House, pièce 1702
Charter Road
Hong Kong
Tél. 5-248161

Air Canada et Canadien National

Prince's Building, pièce 1026
Chater Road
Hong Kong
Tél. 5-221001

Canadian Club of Hong Kong

G.P.O. Box 1587
Hong Kong

Canadian University Association

Sincere Building, pièce 713
173 Des Voeux Road Central
Hong Kong
Tél. 5-430351

Canadian Business Association in Hong Kong c/o Richardson Securities of Canada (*Pacific*) Ltd.

The China Building
18^e étage
29 Queen's Road Central
Hong Kong
Tél. 5-258211

Hong Kong Trade Development Council

Connaught Centre, 3^e étage
Connaught Road Central
Hong Kong
Tél. 5-2679222

Hong Kong Trade Development Council

Pièce 1100, 346 Bay Street
Toronto (Ontario)
Canada

BUREAUX RÉGIONAUX

Si vous n'avez jamais commercialisé vos produits et services à l'étranger, communiquez avec le représentant des Affaires extérieures à l'un des bureaux régionaux de la liste ci-dessous.

Terre-Neuve/Labrador

P.O. Box 64
Suite 702, Atlantic Place
215 Water Street
Saint-Jean (Terre-Neuve)
A1C 6C9
Tél. (709) 737-5511
Télex: 016-4749

Nouvelle-Écosse

Suite 1124, Duke Tower
5251 Duke Street
Scotia Square
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 1P3
Tél. (902) 426-7540
Télex: 019-21829

Nouveau-Brunswick

Suite 642, 440 King Street
Fredericton
(Nouveau-Brunswick)
E3B 5H8
Tél. (506) 452-3190
Télex: 014-46140

Île-du-Prince-Édouard

P.O. Box 2289
Dominion Building
97 Queen Street
Charlottetown
(Île-du-Prince-Édouard)
C1A 8C1
Tél. (902) 829-1211
Télex: 014-44129

Québec

Case postale 1270
Succursale B
685, rue Cathcart, pièce 512
Montréal (Québec)
H3B 3K9
Tél. (514) 283-6254
Télex: 055-60768

2 Place Québec, pièce 620
Québec (Québec) G1R 2B5
Tél. (418) 694-4726
Télex: 051-3312

Ontario

1 First Canadian Place
P.O. Box 98
Suite 4840
Toronto (Ontario)
M5X 1B1
Tél. (416) 369-4951
Télex: 065-24378

Manitoba

507 Manulife House
386 Broadway Avenue
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3R6
Tél. (204) 949-2381
Télex: 075-7624

Saskatchewan

Room 980
2002 Victoria Avenue
Regina (Saskatchewan)
S4P 0R7
Tél. (306) 359-5020
Télex: 071-2745

**Alberta/Territoires du
Nord-Ouest**

Cornerpoint Building
Suite 505
10179 - 105th Street
Edmonton (Alberta)
T5J 3S3
Tél. (403) 420-2944
Télex: 037-2762

Colombie-Britannique/Yukon

P.O. Box 49178
Suite 2743
Bentall Centre, Tower III
595 Burrard Street
Vancouver
(Colombie-Britannique)
V7X 1K8
Tél. (604) 666-1434
Télex: 04-51191

Canada

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



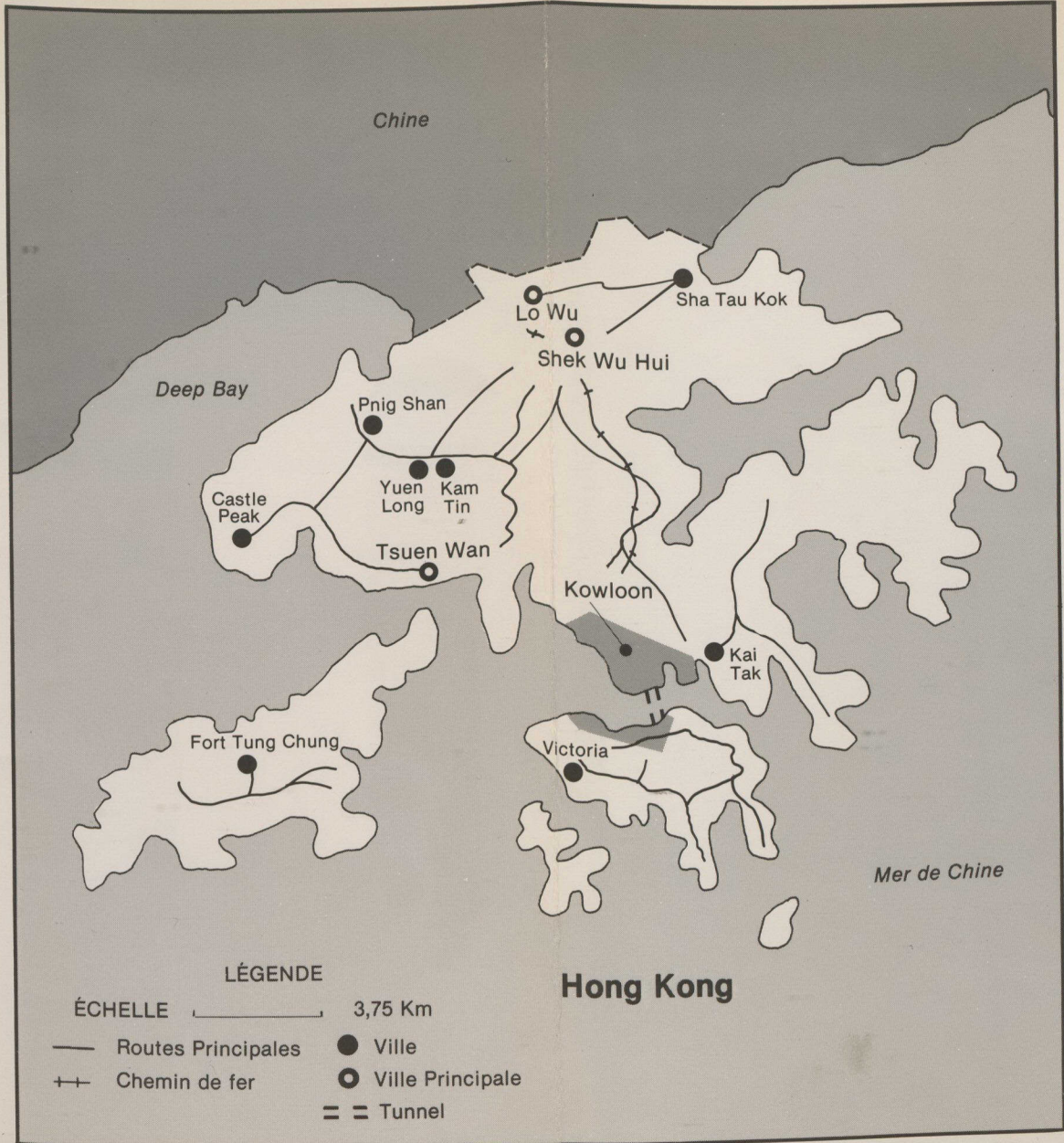
3 5036 20084954 8

Storage

HF 1010 .G85H8514 1983 STORAGE

Hong Kong, guide de l'exportateur
canadien. --

15234004



Chine

Deep Bay

Lo Wu

Sha Tau Kok

Shek Wu Hui

Pnig Shan

Castle Peak

Yuen Long

Kam Tin

Tsuen Wan

Kowloon

Kai Tak

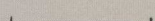
Fort Tung Chung

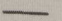


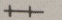
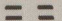
Victoria

Mer de Chine

Hong Kong

LÉGENDE

ÉCHELLE  3,75 Km

-  Routes Principales
-  Ville
-  Ville Principale
-  Chemin de fer
-  Tunnel



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

Canada